



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

COMITÉ D'ACTION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET LA GESTION DES CRISES (CASAGC)

COORDINATION NATIONALE DU SYSTEME D'INFORMATION
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET D'ALERTE PRECOCE

**PLAN NATIONAL DE REPONSES EN SOUTIEN AUX
POPULATIONS EN INSECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE ET POUR UN APPUI PASTORAL**

RESUME

Mai 2025

Sommaire

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PLAN DE REPONSES EN SOUTIEN AUX POPULATIONS EN INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	4
2.1 Objectifs	4
2.2 Résultats attendus	4
III. Domaines d'intervention.....	4
IV. ACTIONS DU PLAN NATIONAL DE REPONSES 2025.....	5
4.1 Assistance alimentaire.....	5
4.2 Appui aux moyens d'existence	8
4.3 Appui à la situation pastorale (aliments bétail, santé animale)	9
4.4 Prévention et prise en charge de la malnutrition.....	11
V. COORDINATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNR	13
VI. COUT GLOBAL DU PNR 2025	14

I. Contexte et justification

Le Tchad, pays sahélien, est confronté à une insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente résultant des effets conjugués du changement climatique, des politiques agricoles et pastorales peu adaptées, des conflits engendrant des mouvements des populations ainsi que des faibles capacités de résilience des communautés. C'est dans ce cadre que le Tchad, à l'instar des autres pays sahéliens membres du CILSS, a adopté l'outil Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations vulnérables pour disposer des informations fiables et consensuelles afin d'anticiper les crises et atténuer leurs effets.

Les résultats du dernier cycle d'analyse utilisant l'outil Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle qui s'est tenu du 03 au 09 mars 2025 révèlent ce qui suit :

- Pour la situation courante (mars-mai 2025), aucun département n'est identifié en « phase Famine » ni en « phase urgence », mais dix-huit (18) départements sont en « phase crise ». Il s'agit des départements de Borkou Yala, Loug Chari, Mourtcha, Dababa, Dagana, Kanem, Nord Kanem, Wadi Bissam, Fouli, Kaya, Mamdi, Wayi,, Assoungha, Djourouf Al Ahmar, Ouara, Abdi, Tibesti Est et La Pendé. Les populations en insécurité alimentaire aigüe sont estimées à **2 337 773** personnes dont **151 432** en « phase urgence » et **2 186 341** en « phase crise ». Ces populations nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Pour la même période, quarante-trois (43) départements sont en « phase sous pression » et **4 110 734** personnes sont identifiées dans cette phase. Huit (8) départements sont en « phase minimale » avec une population estimée à **12 941 542** personnes. Les populations identifiées dans ces deux phases ont besoin d'un soutien pour renforcer leur résilience, protéger leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

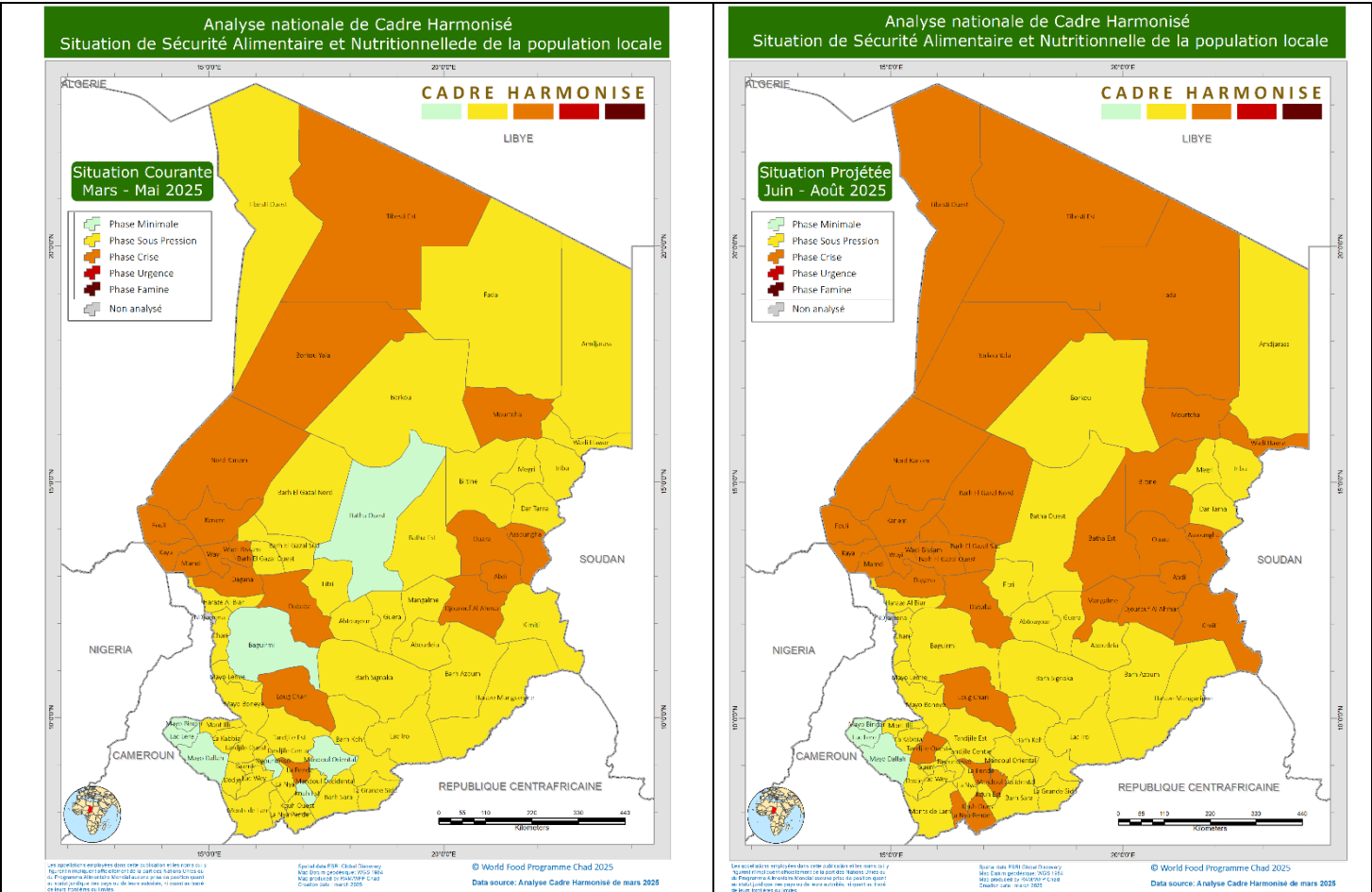
- Pour la situation projetée (Juin - Août 2025), si rien n'est fait en faveur des populations déjà identifiées en insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période courante, la situation risquerait de se détériorer en période de soudure pendant laquelle **3 316 586** personnes seraient en insécurité alimentaire et nutritionnelle et auraient besoin d'une assistance humanitaire. Ces personnes seraient en situation des déficits de consommation alimentaire considérable avec des taux de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) supérieurs au seuil d'urgence.
- Les populations en « phase sous pression » sont estimées à **5 099 512** personnes et celles en « phase minimale » à **10 895 417** personnes. Ces populations n'ont pas besoin d'une aide humanitaire immédiate mais nécessiteraient un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à un niveau acceptable.

Sur la base de ces résultats de l'analyse le Gouvernement et ses partenaires ont élaboré un Plan National de Réponses (PNR) pour apporter une assistance humanitaire aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit d'une mise à jour du PNR élaboré en décembre 2024. Tous les services pourvoyeurs d'information de l'Etat,

les Agences du Système des Nations Unies, les ONGs nationales et internationales et les organisations de la société civile (liste en annexe) ont pris part à ces travaux.

Le Plan National de Réponses constitue un document cadre, d'orientation et de planification pour l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de la prévention et la gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales. Sur la base des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle estimées par le CH, le PNR identifie les besoins et définit les actions les plus appropriées pouvant atténuer les effets de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle quels que soient leur ampleur. Il permet aux différents acteurs de disposer à temps d'un document consensuel et de s'en inspirer pour l'élaboration des projets d'actions en vue de mener au moment opportun le plaidoyer auprès des partenaires financiers.

Carte1 et 2 : Situations en période courante et en période projetée



★

Acceptable

★★

Moyen

★★★

Elevée

▲

Fiabilité de l'analyse

▲

Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années

!

La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire

3

II. Objectifs et résultats attendus du plan de réponses en soutien aux populations en Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle

2.1 Objectifs

L'objectif global du Plan National de Réponses est d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des personnes identifiées en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Faciliter l'accès à l'alimentation aux populations en insécurité alimentaire ;
- ✓ Réduire la morbidité et la mortalité liées à la malnutrition ;
- ✓ Renforcer les moyens d'existence des ménages vulnérables ; et
- ✓ Assurer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PNR.

2.2 Résultats attendus

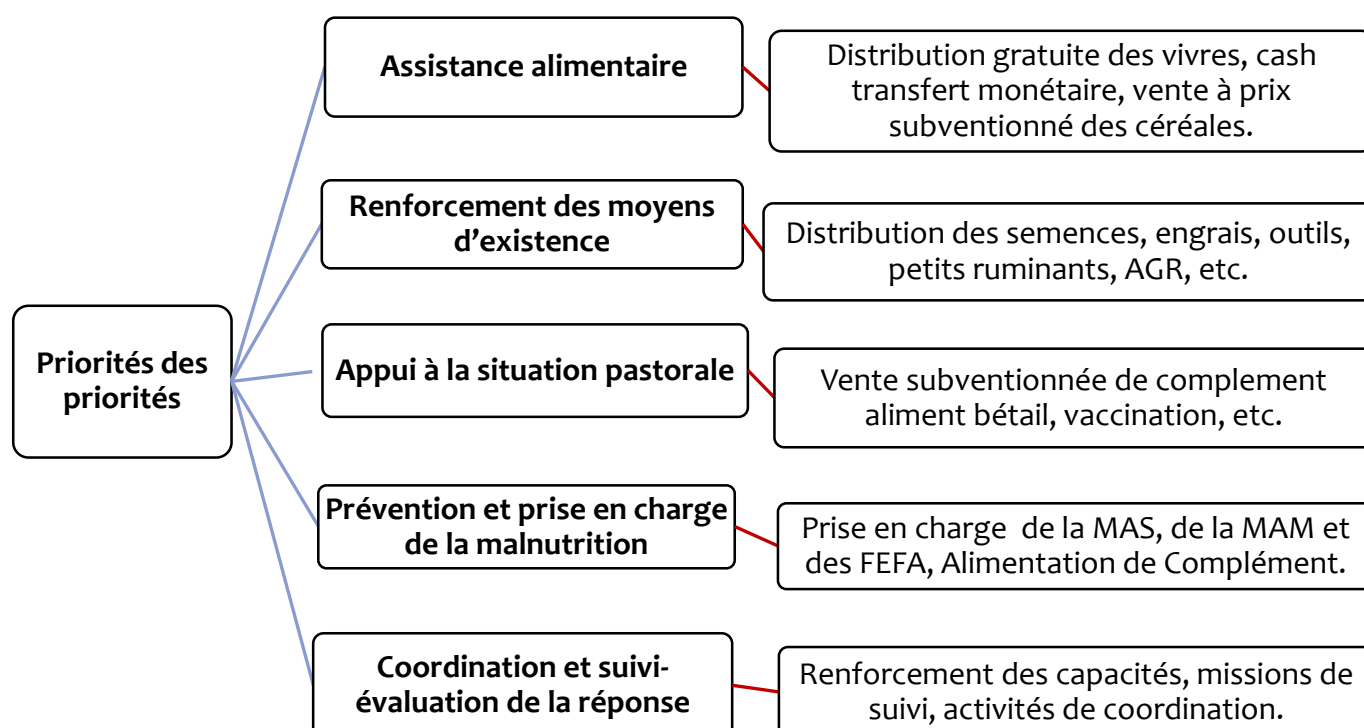
La mise en œuvre du présent PNR devrait permettre d'atteindre les résultats suivants :

- L'accès à l'alimentation pour les populations en insécurité alimentaire est facilité ;
- La mortalité et la morbidité liées à la malnutrition sont réduites ;
- Les moyens d'existence des ménages vulnérables sont renforcés ;
- La coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions du PNR sont assurés.

III. Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention (figure 1) sont définis sur la base des actions requises proposées par le Cadre Harmonisé selon les différentes phases de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces actions tiennent compte des spécificités des populations cibles.

Figure 1 : Description des actions prioritaires



IV. Actions du plan national de réponses 2025

4.1 Assistance alimentaire

La réponse alimentaire d'urgence doit couvrir l'ensemble des personnes identifiées en phase crise et plus pour tous les départements du Tchad. Elle est fournie suivant la modalité qui convient, notamment en distribution gratuite de vivres, transfert monétaire cash et/ou en vente subventionnée. Le choix de la modalité est fait en fonction des opportunités ou contraintes offertes par les différentes provinces (productions agricoles locales, fonctionnement des marchés, saisonnalités, etc.). Par ailleurs, l'opération de la vente subventionnée des céréales qui se fera dans l'ensemble des départements ayant des populations estimées en « phase crise » ou plus facilitera l'accès alimentaire de plus de 20% de cette population pendant une durée de trois mois.

L'estimation des besoins d'assistance alimentaire est élaborée sur la base d'un panier alimentaire composite couvrant aussi bien les besoins calorifiques quotidiens de **2125,9** Kcal que les besoins en micronutriments essentiels pour le bon fonctionnement de l'organisme. Ce panier est composé de céréales, de légumineuses, d'huile et de sel (conf. Tableau ci-dessous). La spécification de la nature de la denrée (par exemple le type de céréale) est fonction des habitudes alimentaires des personnes à assister. Les quantités sont déterminées pour avoir une ration équilibrée.

Panier alimentaire

Ration	Ration complète quotidienne de vivres
Céréales (sorgho)	360 g
Légumineuses (haricot rouge)	190 g
Huile d'arachide	25 g
Sel de cuisine	5 g
Sucre	0
Total ration	580 g

Estimation de la quantité des vivres

Pour estimer les quantités de vivres nécessaires pour apporter l'assistance aux populations, il faut multiplier la ration de 580 g de vivres par jour et par personne par le nombre de jours d'assistance retenus et le nombre des personnes à assister.

Dans le cas de ce plan de réponse, il a été convenu de fournir 3 mois d'assistance correspondant à 90 jours. Ces quantités sont ensuite converties en tonnes (en divisant par 1 000 000).

Estimation de la valeur des transferts monétaires période courante

	Ration complète de vivres issus du marché local	quantité en Kg ou l par mois	Prix maxi au Kg ou litre en 2024	Montant mensuel de la ration	Montant Mensuel/Ménage	Montant trimestriel
Sorgho (g)	360	10,8	264	2851	17 107	51 322
Niébé rouge (g)	190	5,7	616	3511	21 067	63 202
Huile d'arachide (g)	25	0,75	1363	1022	6 134	18 401
Sel (g)	5	0,15	410	62	369	1 107
Sucre (g)	0	0	0	0	-	
Calories (Nutval 4.0) (Kcal/jrs/pers)	2125,9					
Coverage %	101%					
Food Basket Value				7446	44 677	134 031
Additionnal amount				161		
Rounded				7285		
50% of the fool ration				3 643		

Estimation de la valeur des transferts monétaires période projetée (suite)

	Ration complète de vivres issus du marché local	quantité en Kg ou l par mois	Prix maxi au Kg ou litre en 2024	Valeur mensuelle de la ration	Montant Mensuel/Ménage	Montant trimestriel
Sorgho (g)	360	10,8	334	3607	21 643	64 930
Niébé rouge (g)	190	5,7	662	3773	22 640	67 921
Huile d'arachide (g)	25	0,75	1635,6	1227	7 360	22 081
Sel (g)	5	0,15	410	62	369	1 107
Sucre (g)	0	0	0	0	-	
Calories (Nutval 4.0) (Kcal/jrs/pers)	2191					
Coverage %	104%					
Food Basket Value				8669	52 013	156 038
Additionnal amount				478		
Rounded				8191		
50% of the fool ration				4095		

Estimation du montant de distribution des vivres

En période courante, **81 324** tonnes de vivres sont requises pour assister **2 337 773** personnes. Le coût de cette assistance s'élève à soixante-six milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept millions sept-cent soixante-douze mille neuf cent quatre (**66 797 772 904**) francs CFA pour la distribution gratuite de vivres.

Il convient de rappeler que quelques acteurs, dans le cadre de leurs activités, apportent déjà des réponses dans certaines zones du pays. Ces actions de réponse ne sont pas suffisantes et si des actions complémentaires à la hauteur des besoins estimés ne sont pas réalisées, le coût de l'assistance alimentaire durant la période projetée, sous forme de distributions gratuites de vivres (**120 093** tonnes), pourrait s'élever à cent sept milliards sept cent trente-quatre millions quatre cent vingt-six milles sept-cent quarante-deux (**101 785 761 848**) francs CFA pour **3 316 587** personnes.

Estimation de transferts

Pendant la période courante, quelques actions en modalité cash transfert ont été opérées mais non rapportées à ce jour.

En période projetée, le coût total de transfert monétaire, s'élèverait à cinq milliards neuf-cent quarante-huit millions six cent soixante-quatre mille huit quatre-vingt-quatorze (**5 948 664 894**) francs CFA, pour **242 088** personnes.

Ventes subventionnées

Cette action vise à améliorer l'accessibilité des ménages vulnérables aux aliments de bases. Le coût de cette intervention pour la période courante est estimé à dix-huit milliards quatre cent cinquante un millions quarante mille cinq quatre-vingt-dix (**18 451 040 590**) francs CFA. La quantité des vivres qui servira à cette opération est de **28 041** tonnes pour 89 893 ménages.

En projetée le coût s'élève à vingt-six milliards soixante-seize millions quatre -vingt - huit mille deux-cent-quinze (**26 076 088 215**) francs CFA pour **124 620** ménages soient **747 720 personnes**.

Refugiées/ Retournées et Déplacées

Le cycle d'analyse du CH de Mai 2025 a identifié 357457 personnes en insécurité alimentaire phase crise a plus nécessitant une assistance alimentaire inconditionnelle d'urgence pour la période courante. La modalité d'assistance planifiée dans ce PNR est le transfert d'argent dont le coût s'élève à quinze milliards six cent vingt un millions neuf cent neuf mille deux cent onze (**15 621 909 211**) francs CFA. Cependant, en fonction des opportunités/contraintes des marchés, les distributions gratuites de vivres peuvent aussi être mise en œuvre.

Pour la projetée, 456 397 personnes pourraient avoir une assistance si rien n'est fait pour un cout estimé à vingt milliards neuf cent soixante-deux millions neuf quarante-six mille cent vingt-quatre (**20 962 946 124**) francs CFA.

Récapitulatif de la situation courante.

Modalité d'assistance	Quantité (en Tonne)	Nombre de bénéficiaires	Unité	Coût (FCFA)
Distribution de vivre	81 324	2 337 773	Personne	66 797 772 904
Transfert monétaire		227 941 720	Personne	18 551 338 896
Ventes subventionnées	28 041	89 893	Ménage	18 451 040 590
Réfugiés/ Retournés et déplacés	16520	357457	Personne	
TOTAL				101 766 079 517

Récapitulatif de la situation projetée

Modalités d'assistance	Quantité (en Tonnes)	Nb de beneficiaries	Unité	Coût (FCFA)
Distribution de vivre	120 093	2 145 873	Personne	101 887 252 636
Transfert monétaire	-	1 170 714	Personne	28 767 243 091
Ventes subventionnées	39 629	663 317	Ménage	26 076 088 215
Réfugiés/ Retournés et déplacés	92 175	456 397	Personne	
TOTAL				156 730 583 943

Le coût global de l'assistance alimentaire s'élève à cent quarante-six milliards sept cent cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille neuf cent douze (100 870 722 705) Francs CFA y compris le coût de l'assistance aux réfugiées, retournées et déplacées évalué à vingt-sept milliards quatre cent trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille quatre cent **(15 621 909 211) francs CFA.**

Si rien n'est apporté pour ces populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle en période courante, la situation risquerait de se détériorer et **3 316 587** personnes seraient en insécurité alimentaire y compris les réfugiées, les retournées et les déplacées et le coût de l'assistance alimentaire s'élèverait à cent quatre-vingt-huit milliards neuf cent soixante millions neuf cent cinquante-trois mille cent quatre-vingt-dix-huit **(154 773 461 081)** Francs CFA dont trente-cinq milliards quatre cent dix millions cent vingt mille deux cent **(20 962 946 124)** francs CFA pour les réfugiées, retournées et déplacées.

4.2 Appui aux moyens d'existence

La campagne agropastorale 2024-2025 a été caractérisée par des pluies abondantes entraînant des inondations sans précédent dans plusieurs localités du pays. Cette situation a entraîné une baisse de la production agricole. Aussi, une hausse atypique des prix des denrées alimentaires et non alimentaires a été observée. Elle a été causée par la baisse de la production agricole, la hausse du prix du carburant, les conflits et l'instabilité sécuritaire qui entraînent la réduction des échanges commerciaux avec les pays voisins.

Tous ces facteurs ont contribué à une détérioration des conditions de la situation alimentaire des ménages qui développent parfois des stratégies négatives pour leurs moyens d'existence. Ainsi, l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire révèle que, au niveau national, 17,8% des ménages ont développé des stratégies de crise tandis que 7,3% ont développé des stratégies d'urgence. Toutes ces stratégies ont impacté négativement sur la capacité des ménages à produire et a accentué ainsi leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le PNR prévoit des actions visant à renforcer les moyens d'existence de ces ménages particulièrement, les populations identifiées en Insécurité Alimentaire Aigüe. Ces actions visent à mettre à la disposition de ces derniers des kits d'appui à la production agricole pluviale et de contre-saison, des kits d'appui à l'élevage des petits ruminants, d'appui à la pêche et d'appui aux activités génératrices de revenus.

Un coût financier moyen est estimé à partir des valeurs des différentes actions prévues. Cette valeur du kit moyen a permis l'estimation des besoins de réhabilitation des moyens d'existence des ménages qui sont ciblés à une proportion de 80% représentant la part des populations vivant des activités telles que l'agriculture, l'élevage et la pêche selon ECOSIT 5. Les ménages concernés sont appuyés en fonction des spécificités des moyens d'existence de leur département. Ainsi, pour les départements du Lac, le kit moyen intègre les actions pour l'appui à la pêche.

Ainsi, la valeur du kit moyen pour les zones sans pêche est de **106 000 F CFA** tandis que pour les départements du Lac, sa valeur est de **132 000 F CFA**.

Tableau 4 : Coût d'appui aux moyens d'existence aux ménages en période courante et projetée.

PHASE COURANTE					
Action	Bénéficiaire	Unité	Coût moyen kit	Coût Total FCFA	Coût Total Dollars
Appui ME	311 703	Menage	106 600	33 844 383 047	56 407 305
PHASE PROJETEE					
Action	Bénéficiaire	Unité	Coût moyen kit	Coût Total FCFA	Coût Total Dollars
Appui ME	615 864	Ménage	106 600	47 945 871 113	79 909 785

Appui aux réfugiés, retournés et déplacés internes

Tous les réfugiés, les retournés et les PDI en phase crise et plus du CH de tous les départements sont ciblées : **354 467** personnes (soit 59 078 ménages) en période courante et **456 397** personnes (76 066 ménages) en période projetée.

Les ménages concernés seront appuyés en fonction des spécificités des moyens d'existence de leurs départements.

Le coût global d'appui aux ME des réfugiés, retournées et des PDI s'élève à **5 225 032 523 FCFA (8 961 551 \$US)** en période courante et **6 800 786 772 FCFA (11 664 157 \$USD)** en période projetée.

4.3 Appui à la situation pastorale (aliments bétail, santé animale)

La campagne agropastorale 2024/2025 a connu une production de biomasse supérieure à celles des années précédentes. Toutefois, les inondations enregistrées cette

année, liées à une forte pluviométrie, ont détruit en partie le pâturage dans quelques provinces au sud du pays.

La production de biomasse a été très satisfaisante dans la bande sahélienne et moyenne dans la bande soudanienne. Un déficit a été observé dans les provinces de : HADJER LAMIS, le LAC et le TIBESTI (Sahara). Le déficit observé dans ces trois (3) provinces citées ci-dessus est de **2 901 967 Tonnes** de matières sèches et représente respectivement un taux de couverture des besoins des animaux **de 92%, 56% et 24%**.

Bien que la production de la biomasse soit satisfaisante au niveau national, l'accessibilité au pâturage pose un certain nombre de problèmes dans les zones où il n'existe pas de points d'eau. En particulier, la situation de pâturages et l'accès à l'eau pour le bétail est de plus en plus problématique dans les zones sahéliennes, souvent marqué par des tensions autour des points d'eau dans les zones concentrées.

La situation zoo-sanitaire : La situation sanitaire animale est calme.

L'appui pastoral vise à soutenir les femelles gestantes, allaitantes, animaux convalescents, ainsi que les animaux victimes de sous-alimentation dans les trois (03) provinces : Tibesti, Hadjer Lamis, et Lac.

Les animaux ciblés bénéficieront des compléments aliments bétails ainsi que d'une sécurisation sanitaire. Cet appui prévoit aussi des actions pour l'acquisition des intrants, le transport des suppléments alimentaires ainsi que le ciblage.

Tableau 5 : Budget récapitulatif du plan de réponse pastoral.

Rubriques	Quantité (KG)	Coût unitaire (FCFA)	Montant total (FCFA)
I. Aliments bétail			
Complément aliment bétail	7 524 772	300	2 257 431 586
Sous total I.			2 257 431 586
II. Sécurisation sanitaire (complexe vitaminés, bloc à lécher, antiparasitaires)			
Anti parasite	66 887 unités	300	20 066 100
Achat complexe vitaminé (fortifiants)	66 887 unités	100	6 688 700
Blocs à lécher de 5 Kg	66 887 unités	5000	334 435 000
Seringues	66 887 unités	100	6 688 700
Sous total II			367 877 740
III. Mission de ciblage			
Ciblage			30 000 000
Sous total III.			30 000 000
Total général F CFA			2 655 309 326

4.4 Prévention et prise en charge de la malnutrition

La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans l'ensemble du pays. Les crises alimentaires nutritionnelles de 2022 et 2024 ont dégradé davantage la situation des populations vulnérables notamment, les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.

En effet, l'enquête SMART 2024, bien que réalisée en période post récolte, le taux de malnutrition aiguë globale a atteint et excédé le seuil préoccupant (10%) au niveau national et dans 15 provinces sur un total de 23 : Wadi Fira (17,9%), Borkou (17,6%), Ennedi Est (18,5%), Ennedi Ouest (17,6%), Salamat (14,3%), Batha (18,8%), Bahr El Gazal (10,3%), Kanem (11,5%), Ouaddaï (17,5%), Sila (12,7%), Lac (10,0%), N'Djamena (11,4%), Guéra (13,3%) , Hadjer Lamis (15,0%) et Chari Baguirmi (11,9%). Parmi ces provinces, sept (07) comparé à trois (03) en 2022 ont atteint et dépassé le seuil très élevé (Urgence) de 15% (Batha, Ennedi Est, Wadi Fira, Borkou, Ennedi Ouest, Ouaddai et Hadjer Lamis). Onze (11) provinces contre quatre (04) en 2022 ont franchi le seuil alarmant de 2% de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) (Wadi Fira, Borkou, Ennedi Ouest, Ouaddai, Hadjer Lamis, Salamat, Kanem, N'Djamena, Lac, Logone Oriental et Tandjilé).

L'enquête de 2024 comme les précédentes révèle que la MAG touche plus significativement les enfants de 6 à 23 mois (17,1% [15,0-19,5]) que ceux de 24 à 59 mois (7,5% [6,5-8,5]). Cette situation est observable dans la plupart des provinces d'où la nécessité de renforcer les actions de prévention de la malnutrition fondées sur différentes stratégies innovantes (1000 jours) et axées sur cette frange de population. Elle montre également que la zone saharo-sahélienne qui regroupe 15 provinces est significativement plus affectée (15,1% [13,4-16,9]) que la zone soudanienne (6,5% [5,3-7,9]) qui regroupe 8 provinces.

La malnutrition chronique ou retard de croissance, affecte environ un tiers des enfants au niveau national avec une prévalence de 36,7% [35,1-38,3] dépassant ainsi le seuil très élevé ($\geq 30\%$) selon la classification de l'OMS. Les prévalences de la malnutrition chronique varient de 20,2% dans la province de Tibesti à 52,6% dans le Kanem. En considérant les seuils de l'OMS, Sept (07) provinces (Tibesti, Borkou, Batha, Guéra, Moyen Chari, Mandoul, et Ndjamená) ont des prévalences élevées c'est-à-dire compris entre 20-30. Les autres provinces ont des prévalences de la malnutrition chronique très élevées ($\geq 30\%$).

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 1, 46 décès/10 000 enfants de moins de 5 ans/ jour (légèrement en hausse par rapport à la SMART 2022). Les crises récurrentes, telles que les inondations, les mauvaises répartitions des pluies et les conflits armés, exacerbent cette situation. Les inondations ont touché près de 2 millions de personnes, détruisant des infrastructures et aggravant l'accès à l'eau potable et aux soins nutritionnels.

Les pratiques alimentaires inadéquates, les maladies et les épidémies récurrentes, comme la rougeole, contribuent également à la malnutrition. En 2024, seulement 22,0% des enfants de 6 à 23 mois avaient une alimentation minimale acceptable, et 4,9% des enfants de moins de 6 mois étaient exclusivement allaités. Selon l'enquête SMART 2024, 69,4% des enfants souffriraient soit d'une infection respiratoire aiguë, soit d'une

maladie diarrhéique et/ou fébrile. Cette morbidité élevée les prédispose à la malnutrition aiguë, de même que les épidémies récurrentes dont la rougeole dans un contexte de faible taux de vaccination (78,1%).

I.1 Prise en charge des enfants malnutris aiguë

Les activités de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS) et de la malnutrition aiguë modérée (MAM) consistent à doter les structures sanitaires en intrants nutritionnels (et des médicaments spécifiques et systématiques pour assister des enfants, des femmes enceintes et/ou des femmes allaitantes.

Les intrants nutritionnels prévus pour cette assistance sont les Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi, les Aliments de Supplémentation Prêts à l'Emploi, le lait F100, le lait F75 et les Super céréales fortifiées.

Au total, **454 064** enfants de moins de cinq ans atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS), **264 162** enfants atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) et **69 096** femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition sont ciblés pour la prise en charge.

Le coût de l'appui est estimé à quarante-trois milliards sept cent trente-six millions huit cent vingt-cinq mille vingt-six (**43 736 825 026**) francs CFA.

I.2 Prévention de la malnutrition

La prévention de la malnutrition consiste à supplémenter en aliments de complément les populations vulnérables (enfants de moins de 2 ans et les femmes enceintes et allaitantes) durant la période de crise et de soudure. Elle consiste aussi à faire des activités de promotion, de sensibilisation des communautés sur les actions essentielles en nutrition (promotion de l'allaitement exclusif, supplémentation en Fer, promotion de l'alimentation des compléments etc.) afin d'éviter aux enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de tomber dans la malnutrition.

Des modalités de cash seront également utilisées, là où les conditions le permettent, pour améliorer l'accès de certains ménages aux aliments nutritifs durant les périodes de crises et de soudure.

Au regard des analyses nutritionnelles de la SMART et de l'IPC, les cibles des activités de prévention sont estimées à **254 986** enfants de 6 à 23 mois et **206 833** femmes enceintes et allaitantes pour l'alimentation de couverture. Les mères/gardiennes de **557 362** nourrissons et jeunes enfants doivent bénéficier d'un paquet d'activités promotionnelles. Le coût des activités de prévention de la malnutrition est estimé à cinq milliards six cent soixante-quatorze millions sept cent soixante-six mille deux cent soixante-dix-sept francs CFA (**5 674 766 277 FCFA**).

Le coût global de la prise en charge et de prévention de la malnutrition est estimé à quarante-neuf milliards quatre cent onze million cinq cent quatre-vingt-onze mille trois-cent trois francs CFA (**49 411 591 303**).

Tableau : Prévention et prise en charge de la malnutrition

	Etat nutritionnel	Ciblage bénéficiaires	CU (FCFA)	CT (FCFA)	Coût total (FCFA)
Prise en charge	MAS	454 064	69 000	31 330 286 106	43 736 825 026
	MAM	264 162	31 625	8 354 079 663	
	FEFA	69 096	58 650	4 052 459 257	
Prévention	BF FEFA	254 986	9 838	2 508 602 926	5 674 766 277
	BF Enfant	206 833	9 838	2 034 864 146	
	ANJE	557 362	2 030	1 131 299 206	
Total				49 411 591 303	

Le coût global de la prise en charge et de prévention de la malnutrition est estimé à quarante-neuf milliards quatre cent onze million cinq cent quatre-vingt-onze mille trois-cent trois francs CFA (**49 411 591 303**).

V. Coordination et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PNR

Une mise en œuvre efficace et efficiente de ce PNR nécessite non seulement une bonne coordination et un bon suivi de l'ensemble des interventions mais aussi l'engagement des parties prenantes à rendre compte, en favorisant l'implication des structures nationale et locales, notamment le département du suivi-évaluation, les comités provinciaux d'action (CPA), les comités départementaux d'action (CDA) et les comités locaux d'action (CLA). Les actions à prévoir sont :

- La collecte et la cartographie des actions des partenaires ;
- L'implication de la cellule de suivi-évaluation et des comités locaux aux différentes activités de suivis des partenaires ;
- La remontée régulière des données sur les actions réponses pour faciliter l'analyse des GAP et la prise des décisions ;
- Le renforcement des capacités des parties prenantes du PNR et l'élaboration des outils de suivi ;
- Les missions de suivi des zones à risques d'insécurité alimentaire.

La concertation et le partenariat au niveau national et local entre les différents acteurs doivent être privilégiés pour une mise en œuvre efficace du plan et une bonne capitalisation des actions. L'opérationnalisation de la Cellule Technique chargée de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du PNR contribuera à matérialiser l'engagement des acteurs de réponses à évoluer vers une utilisation d'un outil harmonisé de ciblage des bénéficiaires et à privilégier des actions conjointes ou complémentaires de résilience et de bonne gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La supervision et le suivi technique vont concerner l'ensemble des activités du PNR pour un montant global de trois cent millions (300 000 000) Francs CFA.

VI. COUT GLOBAL DU PNR 2025

Le cout global d'intervention du PNR est évalué à un montant de cent quatre-vingt-sept milliard neuf cent soixante-dix-sept million trois cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-douze **(187 977 363 192)** francs CFA pour la période courante ; deux cinquante-sept milliards quarante-trois millions trois cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-quatorze **(257 043 355 684)** francs CFA pour la période projetée.

Tableau 7 : Récapitulatif du coût global du PNR 2025

PERIODE COURANTE

Interventions	Modalité	Bénéficiaires	Unité	Coût global du PNR
Assistance alimentaire	Transfert monétaire Cash	848 820	Personne	18 551 338 896
	distribution gratuite des vivres	1 208 064	Personne	64 763 700 030
	Vente à prix subventionné des céréales	2 337 773	Personne	18 451 040 590
	S/total1	2 411 350		101 766 079 517
Appui à la production agro-sylvo-pastorale	Kits Population locales	311 703	Ménage	33 844 383 047
	S/total2			33 844 383 047
Appui à la situation pastorale	Complément aliments bétail	17 874	Ménage	2 257 431 586
	Sécurisation sanitaire du cheptel		Ménage	367 877 740
	Mission de ciblage		Mission	30 000 000
	S/total3			2 655 309 326
Prévention et prise en charge de la malnutrition	Prise en charge des enfants en malnutrition sévères	454 064	Enfant	31 330 286 106
	Prise en charge des enfants en malnutrition modérés	264 162	Enfant	8 354 079 663
	Prise en charge des femmes enceintes et allaitantes	69 096	Femme	4 052 459 257
	Alimentation de complément (BF) FEFA	254 986	Femme	2 508 602 926
	Alimentation de complément (BF) Enfants	206 833	Enfant	2 034 864 146
	Alimentation des nourrissons et de jeunes enfants (ANJE)	557 362	Enfant	1 131 299 206
	S/total4			49 411 591 303
Suivi-Evaluation				300 000 000
Total				187 977 363 193

PERIODE PROJETEE

Interventions	Modalité	Bénéficiaires	Unité	Coût total
Assistance alimentaire	Transfert monétaire Cash	1 170 714	Personne	28 767 243 091
	distribution gratuite des vivres	2 145 873	Personne	101 887 252 636
	Vente à prix subventionné des céréales	3 316 587	Personne	26 076 088 215
	S/total1	3 772 984		156 730 583 943
Appui aux ME	Kits	442 212	Ménage	47 699 586 428
	S/total2			47 945 871 113
Appui à la situation pastorale	Complément aliments bétail	17 874	Ménage	2 257 431 586
	Sécurisation sanitaire du cheptel		Ménage	367 877 740
	Mission de ciblage		Mission	30 000 000
	S/total2			2 655 309 326
Prévention et prise en charge de la malnutrition	Prise en charge des enfants MAS	454 064	Enfant	31 330 286 106
	Prise en charge des enfants MAM	264 162	Enfant	8 354 079 663
	Prise en charge des FEFA	69 096	Femme	4 052 459 257
	Alimentation de complément (BF) FEFA	254 986	Femme	2 508 602 926
	Alimentation de complément (BF) Enfant	206 833	Enfant	2 034 864 146
	ANJE	557 362	Enfant	1 131 299 206
	S/total3			49 411 591 303
Coordination SE				300 000 000
Total				257 043 355 685

